

Socle européen des droits sociaux: un appel à des normes communes les plus élevées possibles

Les droits sociaux communs dans toute l'UE, tels que proposés par la Commission européenne via le "socle européen des droits sociaux", devraient être fixés au plus haut niveau et non mener à "un nivellement par le bas", ont convenu les députés lors d'un débat mercredi.

Les trois principaux chapitres du socle (l'égalité des chances sur le marché du travail, des conditions sociales et de travail équitables et la protection sociale) ont été présentés par le premier vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans, qui a rappelé la nécessité de promouvoir "une convergence vers le haut" au sein des États membres, en réformant les conditions sociales et de travail pour atteindre le meilleur modèle possible.

Lors du débat qui a suivi, les députés étaient globalement d'accord avec les propositions, même si plusieurs intervenants ont appelé à une législation plus ambitieuse au niveau de l'UE. Les députés ont aussi rappelé la nécessité de lutter davantage contre la pauvreté et le chômage des jeunes. D'autres ont souligné que les systèmes de sécurité sociale, qui sont coûteux, étaient de la responsabilité des gouvernements nationaux, et se sont opposés à davantage de transferts de pouvoirs vers l'UE.

La commissaire Marianne Thyssen a conclu le débat en rappelant que le socle était le point de départ du processus et proposait une orientation pour un meilleur marché du travail. Les détails devront être définis suite à des consultations avec les partenaires sociaux et des débats entre le Parlement européen, la Commission européenne et les États membres.

Droits sociaux européens : renforcer les droits des travailleurs

[Droits sociaux européens : renforcer les droits des travailleurs](#)

En savoir plus

[Parcours législatif](#)

[Vidéo du débat \(cliquer à la date du 26.04.2017\)](#)

[EbS+ \(26.04.2017\)](#)

[La Commission présente le socle européen des droits sociaux\(26.04.2017\)](#)

[Résolution du Parlement européen du 19 janvier 2017 sur un socle européen des droits sociaux\(19.01.2017\)](#)

[Matériel audiovisuel pour professionnels](#)

Contacts

Janez VOUK

Press Officer

☎ (+32) 2 28 31053 (BXL)

☎ (+33) 3 881 74466 (STR)

☎ (+32) 475 78 48 56

🐦 [@EPSocialAffairs](#)

✉ empl-press@europarl.europa.eu

Nicolas DELALEU

COMM - PRESS

☎ (+32) 2 28 44407 (BXL)

✉ nicolas.delaleu@europarl.europa.eu
